

# Prime d'encouragement pour brevets d'animateur

Le conseil communal a décidé sur proposition de la Commission pour Jeunes, d'accorder à partir du 28 novembre 2018 une prime d'encouragement pour l'obtention d'un brevet d'animateur. Les primes sont distribuées comme suit:

**Prime pour l'obtention du brevet d'animateur A**, tel que défini à l'article 6, alinéa (1) du règlement modifié du 9 janvier 2009 sur la jeunesse, est récompensé par une prime de 50,-€.

**Prime pour l'obtention du brevet d'animateur B**, tel que défini à l'article 6, alinéa (2) du règlement modifié du 9 janvier 2009 sur la jeunesse, est récompensé par une prime de 150,-€.

**Prime pour l'obtention du brevet d'animateur C**, tel que défini à l'article 7, alinéa (1) du règlement modifié du 9 janvier 2009 sur la jeunesse, est récompensé par une prime de 200,-€.

**Prime pour l'obtention du brevet d'animateur D**, tel que défini à l'article 7, alinéa (2) du règlement modifié du 9 janvier 2009 sur la jeunesse, est récompensé par une prime de 50,-€.

**Prime pour l'obtention du brevet d'animateur E**, tel que défini à l'article 7, alinéa (3) du règlement modifié du 9 janvier 2009 sur la jeunesse, est récompensé par une prime de 50,-€.

**Prime pour l'obtention du brevet d'animateur F**, tel que défini à l'article 7, alinéa (4) du règlement modifié du 9 janvier 2009 sur la jeunesse, est récompensé par une prime de 50,-€.

## Dispositions particulières:

- Une copie du diplôme obtenu est à joindre à la demande.
- Toute prime obtenue suite à des déclarations erronées ou fausses est à restituer sur simple demande du collègue échevinal.
- Ne peuvent bénéficier de la prime que les personnes résident sur le territoire de la commune de Frisange au moment de l'acquisition du diplôme.
- Délai de présentation des demandes: un an après l'obtention du brevet.

La demande de prime d'encouragement se fait de préférence via le formulaire au verso, que vous pouvez également télécharger sur le site internet communal [www.frisange.lu](http://www.frisange.lu)

# Prime d'encouragement pour brevets d'animateur

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_

demeurant à : \_\_\_\_\_

CP et Localité : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

prie l'Administration Communale de Frisange de bien vouloir m'accorder une prime d'encouragement pour l'obtention du brevet d'animateur (cocher ce qui convient)

- Brevet d'animateur A**
- Brevet d'animateur B**
- Brevet d'animateur C**
- Brevet d'animateur D**
- Brevet d'animateur E**
- Brevet d'animateur F**

Je joins en annexe : **copie de la preuve de réussite (diplôme, attestation).**

Veuillez virer le montant de la prime sollicitée au compte bancaire suivant :

Nom de l'institut bancaire : \_\_\_\_\_

Numéro du compte bancaire : \_\_\_\_\_  
(format IBAN)

Etabli au nom de : \_\_\_\_\_

Signature du demandeur :  
ou du tuteur légal